




Appareil Respiratoire Isolant

Informations pratiques

 Durée

4 heures

 Effectif

1 à 4 personnes

 Localisation

Sur votre site

 Tarif

Nous contacter

 Délai d'accès

2 semaines

 Public concerné

Ensemble des personnels susceptibles de se servir d'un ARI possédant un certificat médical.

 Pré-requis

Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour suivre la formation.

 Validation

Attestation de formation.

La formation Appareil Respiratoire Isolant (ARI) est spécifiquement conçue pour fournir aux participants les compétences et connaissances nécessaires pour utiliser en toute sécurité l'ARI dans des environnements potentiellement dangereux. L'ARI est un équipement crucial qui fournit de l'air pur aux utilisateurs, les protégeant ainsi des contaminants atmosphériques nocifs tels que les gaz toxiques, les fumées ou les particules en suspension.

Objectifs

- Connaître les principes de fonctionnement des appareils respiratoires isolants.
- Savoir intervenir en atmosphère hostile suite à un incendie ou une pollution.
- Apprentissage et/ou perfectionnement au port de l'appareil respiratoire isolant.
- Entretien et inspecter les appareils respiratoires isolants.

Contenu de la formation

Module théorique

- Calcul de la consommation.
- Comment s'équiper, le « R.A.P.A.C.E » (Règles à respecter avant engagement).
- La sécurité intérieure et extérieure.
- Contraintes physiologiques liées au port de l'ARI.
- Présentation du matériel.

Module pratique

- Parcours d'aisance.
- Reconnaissance en milieu hostile.
- Sauvetage de victime.

Moyens

- Présentation pédagogique par vidéo projection.
- Appareil Respiratoire Isolant.
- Utilisation de fumée froide, non toxique.

MAPSI SARL

06 85 92 39 45 - mapsisarl@gmail.com
www.mapsi-formation.fr

13 Rue de la Pie d'Anjou
77240 Vert-Saint-Denis

Siret : 751 809 799 00024
Code APE : 85.59A

«déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 05276 77 auprès du préfet de région d'Ile-de-France»